

Les 4 niveaux d'autonomie déléguée

La délégation n'est pas tout ou rien. Pour **chaque type de décision**, ACF fixe un niveau d'autonomie - de la simple suggestion à l'action autonome. Plus on monte, plus l'agent décide seul ; plus la gouvernance en amont doit être serrée.



CONTRÔLE HUMAIN

AUTONOMIE DE L'AGENT



Le niveau autorisé n'est pas un choix de confort : il **découle du score de criticité**. Plus une décision est critique (**irréversible, à fort impact**), plus le niveau d'autonomie permis est bas - jusqu'à revenir entièrement à l'humain au-delà du seuil.